

ÉDITORIAL

« Parution prochaine »

L'équipe Animation vous propose une diffusion annuelle de « La Pomme-Info ».

Elle reprend les événements passés en 2024 dans notre résidence.

Vous pourrez retrouver cette lettre sous plusieurs formes :

1 - Sur le site de la résidence :

<https://asl-lapomme.fr/>



2 - En vous abonnant à la newsletter :

newsletter@asl-lapomme.fr



3 - Vous pourrez recevoir le prochain bulletin « La Pomme-Info » en version PDF sur demande à l'ASL.

4 - Vous pourrez demander le prochain bulletin « La Pomme-Info » en version papier sur demande à l'ASL.



Le jardin partagé : le potager et les plantes aromatiques

Le potager

Une petite équipe de résidents entretient les 4 bacs installés à l'arrière du lieu de vie, y plante des bulbes au moment adéquat pour profiter le moment venu des fleurs et des légumes. L'été 2024, la récolte a été très réduite à cause des pluies de printemps.

Cet automne, nous avons enlevé toutes les plantes et recouvert les bacs avec des feuilles mortes afin de créer un compost naturel.

Si vous êtes intéressés par le jardinage et le partage, venez nous rejoindre et, si vous avez des connaissances en jardinage, nous serons ravis d'échanger avec vous. Les enfants sont les bienvenus, accompagnés d'un parent.

Les plantes aromatiques :

Trois jardinières, installées le long du mur du lieu de vie, sont composées d'herbes aromatiques dont persil, thym, menthe, basilic... Cette année malgré la pluie de printemps nous avons pu bénéficier d'une belle récolte. N'hésitez pas à vous arrêter pour cueillir les herbes que vous aimez.

Le compost

L'année 2024 a entériné l'obligation de composter les déchets alimentaires. À la Pomme, nous avons largement anticipé cette réglementation puisqu'un composteur de pied d'immeuble est à la disposition des résidents depuis plusieurs années déjà (2020). De ce fait, de nombreux résidents se posent la question quel bac choisir, quelle est la meilleure solution, comment faire ?

De fait, les deux systèmes sont quelque peu différents et ne présentent pas les mêmes avantages et inconvénients. Ils sont plutôt complémentaires.

Le composteur de rue est disponible en permanence et permet d'y vider tous les restes alimentaires y compris les os, les arêtes, les peaux de poisson, le pain, les restes de fromage, etc. Il est effectivement très pratique pour un minimum de manipulation. Par contre, il ne produit rien pour nous ! Le compost produit (ou le biogaz) sera revendu.

Le composteur de pied d'immeuble est plus contraignant car :

- nécessité d'avoir des permanents pour assurer la bonne gestion (2 fois par semaine) ;
- les protéines animales ne sont pas autorisées à cause des odeurs et des animaux
- il est souhaitable de couper les végétaux en petits morceaux.



En revanche, il nous permet de nous rencontrer et de produire notre propre compost, utilisé pour améliorer le sol de la copropriété, pour les jardinières et autres pots de fleurs de nos balcons.

La production : plusieurs tonnes par an (1,6 T en 2024).

Non négligeable en termes d'économies pour la résidence (450 euros en 2024).



Donc, rien ne vous empêche d'utiliser les deux solutions selon vos besoins. Chacun est libre de son choix :

Que vous utilisiez celui de la copropriété, celui de la rue ou les deux, l'essentiel est de composter pour réduire nos poubelles, et éviter de bruler des aliments remplis d'eau.

Aménagement de l'accès au compost :

Pour faciliter l'accès aux bacs de compost côté sud, l'équipe des espaces verts a réaménagé et sécurisé le chemin d'accès. L'amélioration de l'accès côté nord est prévue courant mars. Un projet en cours pour aménager et améliorer la plateforme où se trouvent les bacs est à l'étude

Alors Bon compost à tous !



Les animations de la Pomme :

Depuis plusieurs années l'ASL convie les résidents autour d'un apéro convivial au printemps et en automne. Cette année la météo ne nous a pas permis de nous retrouver sous les frondaisons de la placette mais c'est dans le lieu de vie que nous avons pu échanger et nous régaler avec les créations de chacun.

Le lieu de vie :

Dans ce lieu ouvert à tous, vous trouverez le bureau de permanence de l'employé d'immeuble, les horaires sont affichés à l'entrée. Une bibliothèque où vous pourrez emprunter des livres : romans, jeunesse, histoire, culture, etc. Vous pouvez également déposer vos livres pour qu'ils soient lus par tous.

La grande salle est dédiée entre autres aux réunions de l'ASL et des conseils syndicaux, mais peut-être aussi réservée par les résidents pour des activités non lucratives. En décembre la première soirée « **jeux de société** », mise en place par deux résidentes a accueilli une dizaine de personnes. Les dates à venir :

- mardi 11 mars
- mardi 15 avril
- mardi 13 mai
- samedi 17 mai
- mardi 11 juin





Noël à La Pomme :

Cette année nous avons renoué avec la tradition du sapin de Noël, fourni par Grandeur nature, il trônait en majesté à l'entrée du lieu de vie.

Le lieu de vie a été illuminé comme il se doit pour vous souhaiter de bonnes fêtes.

Le goûter du père Noël :

Cette année encore le père Noël a fait une halte à La Pomme avant son grand voyage dans le monde entier. Il a été accueilli dans la joie et la bonne humeur par les enfants. Avant la traditionnelle distribution de papillotes par le père Noël et le goûter, les enfants ont pu écouter Geneviève leur raconter de belles histoires de Noël et se divertir avec quelques activités manuelles.

Parents et enfants ont partagé les gâteaux et friandises apportés par chacun et boire le verre de l'amitié offert par l'ASL.



Des nouvelles de nos compagnons à becs, à plumes, à poils et piquants...

Mise à jour de l'implantation des nichoirs (6 actuellement), dans le sous-bois, vers le lieu de vie, la placette du bâtiment B.

Des zones de refuge (billot de bois) ont été créées : 2 à ce jour / 4 en préparation.

Une pensée pour Zina dite « Jeanne » notre mascotte qui nous a quittée.



Les espaces verts :

Bienvenue à GRANDEUR NATURE, notre nouveau prestataire pour la gestion de nos espaces verts.

Suite à l'opération « bulbes de printemps » au mois de novembre. Nous devrions découvrir nos nouvelles plantations d'ici quelques semaines.

Taille importante de la haie de lauriers rue de Boyer. Remise à niveau nécessaire notamment pour les places de stationnement.

Rénovation des bancs : après le banc de la placette du bâtiment B, c'est le banc de la placette du bâtiment C qui fait l'objet d'une remise à neuf. En cours, les bancs sous le lieu de vie.

Des travaux d'aménagements des EV « plate-formes » avec le nouveau paysagiste et via l'ASL en interne avec de nouvelles plantations : *heptacodium*, *millepertuis*, *pittoporum*, nouveaux circuits d'arrosage, engazonnement et l'arrivée de nouveaux arbres : sorbier, savonnier, amélanchier et pommier,





À venir :

Pour l'amélioration de la biodiversité, un hôtel à insectes sera prochainement installé sous le lieu de vie.

Une action collective de rénovation de notre sentier le « GR 198 » sera prévue ce printemps sur un ou deux week-ends.



La piscine :

Changement de prestataire pour le suivi et le contrôle avec la société EASYBLUE. Des projets d'aménagements des bordures sur la plage côté Est et de réfection de l'escalier (installation de carreaux anti-dérapants) menant au bassin sont prévus. Une refonte du règlement piscine est à l'étude.

Réparation du toit du cabanon et installation d'une alarme sonore et visuelle.



Voirie et éclairage

Des travaux d'amélioration de l'éclairage ont été finalisés. De même des protections ont été installées afin de protéger nos installations (luminaires, portails) des chocs causés par des véhicules.

Propositions 2025 :

- Fête du printemps
- Fête d'automne
- Entraînement de rock and roll ?
- Quizz de Noël 2025



La newsletter :

Nombre d'adhésions : 57. Pensez à vous inscrire !

newsletter@asl-lapomme.fr



Le site internet :

Une mise à jour du site est à l'étude (été 2025).

<https://asl-lapomme.fr/>

Adresse de contact pour toute demande ou mise en relation avec l'ASL

contact@asl-lapomme.fr

